



RAPPORT ANNUEL 2021-2022 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE : ÉCOLE HARFANG-DES-NEIGES

DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

(ARTICLE 82, LIP)

Par :	Carl Barrette
Titre :	Directeur
Date :	15-08-22

*Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries*

Québec 

1. Mot de la présidente ou du président

Un peu d'air et de différence enfin. Mais juste un peu en mi-année.

Cette année on a retrouvé nos G.I., nos activités scolaires et celle de fin d'année. Nos finissants ont pu eux aussi souligner la fin du primaire. Ce fut pour plusieurs élèves un retour à la quasi normalité et à d'autre la découverte d'une école différente de ce qu'ils avaient connus depuis leur entrée. Du moins disons que ce descriptif décrit plus la deuxième mi-année scolaire.

Nous avons aussi fait connaissance avec un problème connu dans d'autres écoles depuis des années mais dont HDN avait su bien s'en tirer à chaque fois jusqu'à maintenant : le plan de contingence du personnel. Ce fut toute une gymnastique afin de palier aux multiples absences causés par les isolements préventifs. Tout ceci est derrière nous et on l'espère ne sera que souvenir.

Au sujet de notre OPP : celle-ci a souffert une fois de plus des contraintes sanitaires. J'aurais aimé parler dans ce rapport des progrès et avancés mais cela devra attendre une autre année. On espère bien la prochaine.

Notre projet éducatif entamé en 2019-2020 se poursuit. Mais soyons honnête il connaît lui aussi des ralentissements. Ce dernier s'étendra jusqu'en 2023 au lieu de 2022.

C'est donc une autre année très teintée de la réalité post-Covid que nous avons tous vécus.

Voici donc l'ensemble des travaux de notre conseil d'établissement...

2. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres :

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
M. Éric Gagnon (échu)	Parent (président)
Mme Vicky Maranda (échu)	Parent (vice-présidente)
Mme Evelyne Godbout	Parent (représentante sur le comité de parents au CSSDPS)
Mme Vanessa Fortin-Houle	Parent
Mme Véronik Simard	Parent
Mme Marie-Michèle Poirier (échu)	Parent

Mme Mélanie Gosselin (échu)	Personnel (enseignant)
Mme Catherine Hamel (échu)	Personnel (enseignant)
Mme Karine Veilleux (échu)	Personnel (enseignant)
Mme Nadine Plante-Paquet (échu)	Personnel (enseignant)
Mme Sylvie Morel (échu)	Personnel (soutien SDG)
Mme Florence Pierret (échu)	Personnel (soutien)
Mme Marie-Claude Fortin	Technicienne du service de garde
Mme Annie Rouillard	Technicienne du service de garde
Mme Gaétane Deschênes	Communauté
M. Carl Barrette	Directeur
Mme Caroline Labrecque	Directrice adjointe
Mme Geneviève Giroux	Directrice adjointe

3. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
	20	3	8	
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
9		13	18	15

4. Projet éducatif et plan de réussite

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Notre vision

Dans un paysage magnifique et enchanteur, les élèves de notre établissement évoluent dans un climat propice aux apprentissages et développent un véritable goût pour la réussite. Pour l'élève, la clé de la réussite est de se mettre en action dans son développement aux couleurs de sa communauté. Ce dernier devient l'objectif commun de tout ce qui sera entrepris autant par l'élève que par le personnel de l'école.

Le projet éducatif de l'école du Harfang-des-Neiges se distingue par la qualité et la diversité de ses approches pédagogiques. Le développement global de l'élève s'articule autour des différentes connaissances et compétences du XXI^e siècle et les valeurs définies par l'équipe-

école. Le respect de soi, des autres et de son environnement permettra à l'élève de développer une meilleure estime de lui-même ainsi que de bonnes relations avec ses pairs.

Valeurs

L'école du Harfang-des-Neiges privilégie ces valeurs au quotidien pour amener l'élève à se développer.

- Engagement
- Bienveillance
- Rigueur
- Respect
- Collaboration

Orientations

Orientation 1 - Favoriser une plus grande réussite des élèves à risque en français et en mathématique.

Orientation 2 - Favoriser l'accès à des ressources variées afin de développer le plein potentiel de chaque élève.

Orientation 3- Bouger 60 minutes par jour

Date de l'adoption du projet éducatif (13 juin 2019) – PMO (9 décembre 2020)

Sondage auprès des parents et des membres du personnel : Mai/ juin 2021

5. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

1. Je prends mon rang calmement lors des arrivées.
2. Je respecte le code vestimentaire de l'école.
3. J'apporte uniquement le matériel nécessaire à l'école.
4. Je remets mes devoirs et travaux dans les délais prévus en respectant les critères exigés.
5. Je respecte les autres en gestes et en paroles.
6. Je respecte mon milieu de vie et le matériel mis à ma disposition.

À l'école du Harfang-des-Neiges, nous tenons à ce que toutes les personnes qui vivent dans notre établissement soient respectées et se sentent en sécurité. Pour se faire, nous demandons que tout le monde se comporte d'une façon conforme aux valeurs que nous privilégions. Tout le personnel de l'école enseigne clairement les comportements attendus tout au long de l'année afin que l'élève puisse avoir les connaissances nécessaires pour respecter les règles de vie de notre école. Des outils ont été mis en place afin de faire prendre conscience à l'élève et communiquer à ses parents ses comportements perturbateurs ainsi qu'un moyen de communication entre l'école et la maison.

Toutefois, s'il agit de manière contraire aux comportements attendus et enseignés, un manquement sera noté à l'agenda.

Dans le cas d'un manquement majeur, celui-ci nécessite l'intervention immédiate de la direction et des services complémentaires (bataille, agression, impolitesse grave, intimidation, taxage, vandalisme, vol et fugue).

Des modifications ont été apportées aux règles de vie afin d'assurer la cohésion et la rigueur de toute l'équipe école et du service de garde.

Approbation aux règles de vie (15 juin 2022)

Approbation du protocole d'intimidation et la violence (15 juin 2022)

6. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

Quelques modifications sont apportées dues aux modifications à la loi 112 de l'instruction publique face à la gratuité scolaire. À ce titre, il n'est plus possible de charger de frais aux parents pour le matériel en arts et en sciences.

Le CE approuve la mise en place des activités en plein air, en sciences et arts pour les élèves du préscolaire à la 2^e année et des groupes intérêts (GI) pour les élèves de 3^e à la 6^e année à titre de programme particulier à notre école.

Date de l'adoption des frais chargés aux parents (15 juin 2022)

7. Avis et consultations – Centre de service scolaire

Sujets sur lesquels le CE a été consulté :

Dates	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CE
8 décembre, 13 avril et 18 mai	Formation à l'intention des membres du CE (Nouvelle gouvernance scolaire)	Rien à signaler

8. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP

Dates	Objet de l'information	Outils utilisés
8 numéros pendant l'année 2021-2022	Communiqué aux parents <i>Info-Parents</i> : messages divers touchant la vie de l'école, par exemple les modifications à l'horaire, les rappels de sécurité, les événements particuliers, etc.	Courriel et site de l'école

En cours d'année	Communiqués sur diverses activités et sorties éducatives	Document papier et courriel
En cours d'année	Transmission d'informations par le site internet et la page Facebook de l'école	Site internet et Facebook
En cours d'année	Procès-verbaux des séances du conseil d'établissement de l'école	Disponibles sur le site de l'école

9. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
15 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence. 	Rien à signaler
3 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Modifications à l'horaire pour le 23 décembre 2021 *art. 87 	Rien à signaler
8 décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Projet éducatif (PMO) 	Rien à signaler
9 février	<ul style="list-style-type: none"> • Régime pédagogique (approbation de la grille-matières 22-23) *art. 86 	Rien à signaler
13 avril	<ul style="list-style-type: none"> • Modifications à l'horaire pour le 23 juin 2022 *art. 87 	Rien à signaler
18 mai	<ul style="list-style-type: none"> • Projet éducatif (PMO) • COVID (impacts et mesures) 	Rien à signaler
15 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation de la mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers pour 22-23 *art. 88 • Journées pédagogiques 22-23 (SDG) • Approbation du calendrier scolaire 22-23 	Rien à signaler

10. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extrascolaires (art. 90 à 92 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux services extrascolaires	Précisions
18 mai	Liste des critères de sélection des directions d'établissement.	Les membres du CE sont en accord avec les critères proposés

11. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières	Précisions
20 octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation des mesures de sécurité pour 21-22 *art. 76 • Approbation du plan de redressement (résorption du déficit)* 	Rien à signaler
3 novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption du budget de l'école pour 21-22 *art. 95 	Rien à signaler
9 février	<ul style="list-style-type: none"> • Situation budgétaire de mi- année (information) 	Rien à signaler
15 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Frais chargés aux parents pour 2022-2023 • Approbation des règles de régie interne du SDG (22-23) 	Rien à signaler

12. Projets spéciaux

- Activités d'Halloween et de Noël;
- Construction d'infrastructure extérieure près d'HDN
- Visite des auteurs dans le cadre de la Culture à l'école à tous les niveaux;
- Remise de Mérite à toutes les étapes;
- De nombreux projets et activités en rapport avec la vie communautaire de notre école;
- Parascolaires;
- Compétitions sportives;
- De nombreux projets entrepreneuriaux;
- De nombreuses sorties et activités organisées et supervisées par les membres de l'équipe-école;
- De nombreux projets orchestrés par le service de garde.

13. Mot de la fin (remerciements – perspectives pour l'année à venir – conclusion)

À chaque année je fais relecture des rapports précédent et forcé d'admettre que le mot de la fin de l'an passé est encore très d'actualité cette année. Je me permets d'en citer des parties :

Un retour à une vie scolaire normal pour de vrai. C'est notre souhait à tous pour la prochaine année

Revoir les parents à l'école en classe pour voir les chefs d'œuvres ou participer aux activités des enfants : exposition, déjeuner, présentations et autres. Faire des projets ensembles.

Notre école fera cette année encore face à la réalité de notre milieu : Nos deux établissements seront remplis à pleine capacité et notre population continue de grandir. Ce sujet fera partie de nos et vos discussions à tous de plus en plus.

Pour les parents motivés à s'impliquer à l'école, votre OPP a besoin de vous. N'hésitez pas à vous impliquer !!

Enfants, personnel et parents : Gardons le cap et encore une fois merci de votre participation à la hauteur de ce qui est permis dans nos écoles !

Eric Gagnon